

République Française



Département du Gard

**DELIBERATION N° 021/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : Compte administratif 2020– Budget communal***

Au début de l'année N+1, l'ordonnateur dresse le récapitulatif exact de toutes les écritures effectuées en année N dans un document appelé Compte administratif.

Le Comptable Public rédige le récapitulatif de toutes les opérations qu'il a effectuées au cours du même exercice dans un document appelé Compte de gestion.

Le compte de gestion et le compte administratif doivent être en tous points concordants.

Considérant que le compte de gestion et le compte administratif 2020 sont concordants au niveau de l'exécution budgétaire et que le résultat de l'exercice est correct,

Considérant qu'une erreur s'est produite à l'intégration des résultats du budget Eau et du budget Assainissement 2019 ayant une répercussion sur le résultat de clôture de l'exercice 2020, non concordant entre le compte de gestion et le compte administratif 2020,

Considérant l'obligation de régulariser sur le budget 2021 les erreurs d'écriture commises lors de l'intégration du budget Eau et du budget Assainissement 2019,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. BARBE Serge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget communal dressé par M. PEYRIERE Pascal, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- 1° Constate la concordance de l'exécution budgétaire entre le compte de gestion et le compte administratif 2020, similitude de résultat de l'exercice 2020

**Résultat de l'exercice Fonctionnement : 2 310 450.39 – 1 709 130.07 = 601 320.32 €**



**Résultat de l'exercice Investissement : 668 457.70 € - 818 204.37 €**

- 2° Constate que le résultat de clôture à reporter du budget 2020 du compte administratif est en concordance avec celui du compte de gestion 2020 dans la mesure où sont pris en compte le résultat de clôture du budget Eau 2019 et du budget Assainissement 2019 hors RAR lors de l'intégration des résultats dans le budget communal N-1 :

	RESULTAT	VIREMENT DE	RESULTAT DE	INTEGRATION RESULTATS	INTEGRATION RESULTATS	
	CA	LA SF	L'EXERCICE	ASST	EAU	
	2018	VERS	2019	AVANT VOTE	AVANT VOTE	
		LA SI		OPERATIONS REELLES	OPERATIONS REELLES	
				AUBUDGET	AUBUDGET	
TRANSFERTS RESULTATS VERS CAGR						
INVEST 001	551 486.83 €		416 753.40 €	-114 777.77 €	-17 515.59 €	835 946.87
FONCT 002	773 303.63 €	632 881.82 €	336 240.04 €	168 539.01 €	141 594.39 €	786 795.25

Report en section d'exploitation (002) = 428 910,23 €

Report en section d'investissement (001) = 835 946.87 €

**Résultat de clôture à reporter / Fonctionnement : 428 910,23 + 601 320.32 = 1 030 230.55 €**

**Résultat de clôture à reporter / Investissement : 835 946 ;87 + -149 746 ;67 = 686 200,20 €**

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	835 946.87 €	0.00 €	428 910.23 €	0.00 €	1 264 857.10 €
Opérations de l'exercice	818 204.37 €	668 457.70 €	1 709 130.07 €	2 310 450.39 €	2 527 334.44 €	2 978 908.09 €
<b>TOTAUX</b>	818 204.37 €	1 504 404.57 €	1 709 130.07 €	2 739 360.62 €	2 527 334.44 €	4 243 765.19 €
Résultats de clôture	0.00 €	686 200.20 €	0.00 €	1 030 230.55 €	0.00 €	1 716 430.75 €
Restes à réaliser	1 202 689.49 €	291 809.14 €			1 202 689.49 €	291 809.14 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	2 020 893.86 €	1 796 213.71 €	1 709 130.07 €	2 739 360.62 €	3 730 023.93 €	4 535 574.33 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	224 680.15 €	0.00 €	0.00 €	1 030 230.55 €	0.00 €	805 550.40 €

- 3° Précise les régularisations nécessaires vis-à-vis de la CAGR prenant en compte le résultat de clôture de l'exercice 2019 :

**Budget assainissement**

Compte	Délibération N° 0027/2020	Correction clôture exercice 2019	Régularisation	
			Compte	Montant
Mandat 678	22 587.11 €	168 539.01 €	Mandat 678	145 951.90 €
Titre 1068	-132 437.98 €	-114 777.77 €	Mandat 1068	17 653,61 €

**Budget Eau :**

Compte	Délibération N° 0028/2020	Correction clôture exercice 2019	Régularisation	
			Compte	Montant
Mandat 678	129 519.10 €	141 594.39 €	Mandat 678	12 075,29 €
Titre 1068	-41 638.37 €	-17 515.59 €	Mandat 1068	24 122.87 €

- 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser 2020 ;
- 5° Vote et Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le premier adjoint.

SERGE BARBE



**DELIBERATION N° 022/2021**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN**  
**Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget communal M14***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, et considérant que le résultat de clôture à reporter du budget 2020 du compte administratif est en concordance avec celui du compte de gestion 2020 dans la mesure où sont pris en compte le résultat de clôture du budget Eau 2019 et du budget Assainissement 2019 hors RAR lors de l'intégration des résultats dans le budget communal N-1,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 :

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	835 946.87 €		-149 746.67 €	1 202 689.49 €	-910 880.35 €	-224 680.15 €
				291 809.14 €		
FONCT	786 795.25 €	357 885.02 €	601 320.32 €	Recettes		1 030 230.55 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>1 030 230.55 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>224 680.15 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>500 000.00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>305 550.40 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>724 680.15 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0.00 €</b>

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le Maire,





République française

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le 13/04/2021  
ID : 030-213000813-20210408-023\_2021-DE

Département du Gard

**DELIBERATION N° 023/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***OBJET : Vote des taux des impositions des taxes directes locales pour l'année 2021***

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 24 mars 2021,

Vu l'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 qui a servi de base au calcul du produit fiscal attendu nécessaire à l'équilibre du budget,

Vu la loi des finances 2020 et les mesures relatives à la suppression de la taxe d'habitation,

Il est proposé au conseil municipal, de voter les taux d'imposition des deux taxes directes locales pour l'année 2021 suivants :

- Taxe d'habitation : gel du taux de 2019
- Taxe foncière (bâti) : 37.81 % (y compris 13,16 % (sans changement au niveau communal) + intégration du taux départemental 2020 : 24.65 % )
- Taxe foncière (non bâti) : 40,16 % (sans changement)

Fait à Chusclan le 12/04/2021,

Le Maire



Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 030-21300813-20210408-023\_2021-DE



République Française

Département du Gard

**DELIBERATION N° 024/2021  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
 Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

**Objet : Compte administratif 2020– Budget Lotissement Clos des Vignes**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M.SERGE Barbe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget annexe du lotissement « le clos des vignes » dressé par M.PEYRIERE Pascal, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		190 956.84 €		26 112.38 €	0.00 €	217 069.22 €
Opérations de l'exercice	0.00 €	26 112.38 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	26 112.38 €
<b>TOTAUX</b>	0.00 €	217 069.22 €	0.00 €	26 112.38 €	0.00 €	243 181.60 €
Résultats de clôture	0.00 €	217 069.22 €	0.00 €	26 112.38 €	0.00 €	243 181.60 €
Restes à réaliser	254 609.14 €	0.00 €			254 609.14 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	254 609.14 €	217 069.22 €	0.00 €	26 112.38 €	254 609.14 €	243 181.60 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	37 539.92 €	0.00 €	0.00 €	26 112.38 €	11 427.54 €	0.00 €

- 2° Constat, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Vote et Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le premier adjoint,

SERGE BARBE.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Barbe', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHUSCLAN' at the top and 'Gard' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.



République Française

Département du Gard

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le 13/04/2021  
ID : 030-213000813-20210408-025\_2021-DE

**DELIBERATION N° 025/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget Lotissement Clos des Vignes.***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT	VIREMENT DE	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA	LA SF	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	PRENDRE EN
	2019	VERS	2020	2020	REALISER	COMPTE POUR
		LA SI				L'AFFECTATION
						DE RESULTAT
INVEST	190 956.84 €		26 112.38 €	Dépenses 254 609.14 €	-254 609.14 €	-37 539.92 €
				0.00 €		
FONCT	26 112.38 €	26112.38	0.00 €	Recettes		0.00 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>0.00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0.00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>0.00 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>0.00 €</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0.00 €</b>

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le Maire,





République Française

Département du Gard

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le 13/04/2021  
ID : 030-213000813-20210408-026\_2021-DE



**DELIBERATION N° 026/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : Compte administratif 2020– Budget CONV EAU***

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. SERGE Barbe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget CONV EAU dressé par M. PEYRIERE Pascal, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	26 414.17 €	26 414.17 €	0.00 €	0.00 €	26 414.17 €	26 414.17 €
<b>TOTAUX</b>	<b>26 414.17 €</b>	<b>26 414.17 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>26 414.17 €</b>	<b>26 414.17 €</b>
Résultats de clôture	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Restes à réaliser	39 371.43 €	39 371.43 €			39 371.43 €	39 371.43 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>65 785.60 €</b>	<b>65 785.60 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>65 785.60 €</b>	<b>65 785.60 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

- 2° Constat, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

ID : 030-213000813-20210408-026\_2021-DE

Berger  
Levrault

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Vote et Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le premier adjoint,

SERGE BARBE





République Française

Département du Gard

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le 13/04/2021  
ID : 030-213000813-20210408-027\_2021-DE

**DELIBERATION N° 027/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints,  
CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin,  
BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget CONV EAU***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	0.00 €		0.00 €	39 371.43 €	0.00 €	0.00 €
				39 371.43 €		
FONCT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	Recettes		0.00 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

ID : 030-213000813-20210408-027\_2021-DE



Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>0.00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0.00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>0.00 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>0.00 €</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0.00 €</b>

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le Maire,





République Française

Département du Gard

**DELIBERATION N° 028/2021  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
 Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : Compte administratif 2020– Budget CONV ASST***

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. SERGE Barbe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget CONV ASST dressé par M.PEYRIERE Pascal, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	1 558.80 €	1 558.80 €	10 752.85 €	4 400.00 €	12 311.65 €	5 958.80 €
<b>TOTAUX</b>	1 558.80 €	1 558.80 €	10 752.85 €	4 400.00 €	12 311.65 €	5 958.80 €
Résultats de clôture	0.00 €	0.00 €	6 352.85 €	0.00 €	12 311.65 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	1 558.80 €	1 558.80 €	10 752.85 €	4 400.00 €	12 311.65 €	5 958.80 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	0.00 €	0.00 €	6 352.85 €	0.00 €	6 352.85 €	0.00 €

- 2° Constat, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Vote et Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le premier adjoint

SERGE BARBE



A handwritten signature in black ink, written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHUSCLAN' at the top and '(Gard)' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.



**DELIBERATION N° 029/2021**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN**  
**Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget CONV ASST***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,  
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0.00 €		0.00 €	Dépenses 0.00 €	0.00 €	0.00 €
FONCT	0.00 €	0.00 €	-6 352.85 €	Recettes 0.00 €		-6 352.85 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>0.00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0.00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>0.00 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12 2020</b>	<b>0.00 €</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0.00 €</b>

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le Maire,



République Française



Département du Gard

**DELIBERATION N° 030/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : : Intégration domaine communal portion RD 138 et classement en voirie communale***

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L141-3 et R131-3 à R 131-8,

Vu la loi N°2004-1343 du 9 décembre 2004 art. 62 II,

Vu l'article L3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la proposition de cession (partielle) de la RD138 et son déclassement dans la voirie communale faite par le Conseil Départemental du Gard,

Considérant le gabarit très limité de passage de cette section de voie (h<2.8m, L≤3m)

Considérant que la section de la RD138 qualitativement aménagé dans le bourg dessert les habitations riveraines et ne représente plus aujourd'hui qu'un intérêt local,

Considérant la déviation mise en place par la commune,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la cession de la parcelle de la RD138 entre le PR17 + 240 et le PR18 +70 soit environ 830m, comme indiqué au document graphique joint à la présente délibération,

- D'approuver le classement de ladite section du domaine public routier départemental dans le domaine public routier communal,

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

ID : 030-213000813-20210408-030\_2021-DE

Berger  
Levrault

- De classer ce tronçon en voie communale,
- De modifier le tableau de classement des voies communales et départementales,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document affairant à cette cession.

Fait à Chusclan, le 12/04/2021.

Le Maire,





République Française

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le 13/04/2021  
ID : 030-213000813-20210408-031\_2021-DE

Département du Gard

**DELIBERATION N° 031/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

***Objet : Compte de gestion 2020– Budget communal***

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que l'exécution des dépenses et recettes relative à l'exercice 2020 a été réalisée par le Receveur Municipal de Bagnols sur Cèze et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du budget communal,

**Vu** les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

**Considérant** qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE**

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

**ADOpte** le Compte de Gestion de l'exercice 2020, arrêté comme suit et ci-annexé :

	<b>Résultat de clôture 2019</b>	<b>Part affectée à l'investissement : Exercice 2020</b>	<b>Résultat Exercice 2020</b>	<b>Transfert ou intégration résultats Opération d'ordre NB</b>	<b>Résultat de clôture Exercice 2020</b>
Investissement	968 240.23		-149 746.67	- 132 293.36	686 200.20
Fonctionnement	476 661.85	357 885.02	601 320.32	310 133.40	1 030 230.55
<b>TOTAL</b>	<b>1 444 902.08</b>	<b>357 885.02</b>	<b>451 573.65</b>	<b>177 840.04</b>	<b>1 716 430 .75</b>

Fait à Chusclan le 12/04/2021,

Le Maire,



**PEYRIERE P.**



République Française

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le 13/04/2021  
ID : 030-213000813-20210408-032\_2021-DE

Département du Gard

**DELIBERATION N° 032/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

**Objet : Compte de Gestion budget Lotissement CLOS DES VIGNES - Année 2020**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que l'exécution des dépenses et recettes relative à l'exercice 2020 a été réalisée par le Receveur Municipal de Bagnols sur Cèze et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du budget Lotissement CLOS DES VIGNES,

**Vu** les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

**Considérant** qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE**

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

**ADOPTÉ** le Compte de Gestion de l'exercice 2020, arrêté comme suit et ci-

	<b>Résultat de clôture 2019</b>	<b>Part affectée à l'investissement : Exercice 2020</b>	<b>Résultat Exercice 2020</b>	<b>Résultat de clôture Exercice 2020</b>
Investissement	190 956.84		26 112.38	217 069.22
Fonctionnement	26 112.38	26 112.38	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>217 069.22</b>	26 112.38	<b>26 112.38</b>	<b>217 069.22</b>

Fait à Chusclan le 12/04/2021,

Le Maire,



**PEYRIERE P.**

République Française



Département du Gard

**DELIBERATION N° 033/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

**Objet : Compte de Gestion budget CONV EAU - Année 2020**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que l'exécution des dépenses et recettes relative à l'exercice 2020 a été réalisée par le Receveur Municipal de Bagnols sur Cèze et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du budget CONV EAU,

**Vu** les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

**Considérant** qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE**

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

**ADOPTE** le Compte de Gestion de l'exercice 2020, arrêté comme suit et ci-annexe :

	<b>Résultat de clôture 2019</b>	<b>Part affectée à l'investissement : Exercice 2020</b>	<b>Résultat Exercice 2020</b>	<b>Résultat de clôture Exercice 2020</b>
Investissement	0		0	0
Fonctionnement	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Fait à Chusclan le 12/04/2021,

Le Maire,



**PEYRIERE P.**

République Française



Département du Gard

**DELIBERATION N° 034/2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN  
Séance du 8 avril 2021**

Nombre de membres en exercice	13	Date de convocation : 02/04/2021
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoir de vote	01	
Nombre de membres absents	01	
Nombre de suffrages exprimés	13	
Votes Pour	13	
Votes Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un et le 8 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M PEYRIERE Pascal, maire,**

Présents :

**BARBE Serge, VOLLE Daniel, CZARNEKI Loïc, BREYSSE Aurélie adjoints, CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, FEUILLADE Emily, FILLIUNG Benjamin, BRUNEL Patricia, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absentes représentées : **ROUQUET Julie** procuration à **MOULINET Camille.**

Monsieur Daniel VOLLE a été nommé secrétaire.

**Objet : Compte de Gestion budget CONV ASST- Année 2020**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que l'exécution des dépenses et recettes relative à l'exercice 2020 a été réalisée par le Receveur Municipal de Bagnols sur Cèze et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du budget CONV ASST,

**Vu** les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

**Considérant** qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE**

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

**ADOPTE** le Compte de Gestion de l'exercice 2020, arrêté comme suit et ci-annexe :

	<b>Résultat de clôture 2019</b>	<b>Part affectée à l'investissement : Exercice 2020</b>	<b>Résultat Exercice 2020</b>	<b>Résultat de clôture Exercice 2020</b>
Investissement	0		0	0
Fonctionnement	0	0	- 6 352.85	- 6 352.85
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 6 352.85</b>	<b>- 6 352.85</b>

Fait à Chusclan le 12/04/2021,

Le Maire,



**PEYRIERE P.**